

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale AURA

Par courrier

Direction Commerciale Régionale AURA
TSA 20129
69461 LYON CEDEX 06

Par internet

e-mail : edfentreprises-centre-est-aura@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 86 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

0 811 882 200

Service 0,05 €/appel
+ prix appel

FLX35500275901858-C7RRAA81

BOULANGERIE PATISSERIE MAITRE
7 RUE DE LA 5E DIVISION BLINDEE
70400 HERICOURT

Facture du 21/12/2023

n° 10189065174



Electricité

Montant Hors TVA	2 505,50 €
Montant TVA (payée sur les débits)	501,10 €

Facture TTC

3 006,60 €

Montant total à payer (TTC)

3 006,60 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 14,00 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 21/01/2024 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : **7964686820**
Compte commercial : 2020007333319

Votre contrat

Offre électricité : Contrat Matina

Nom du client

BOULANGERIE PATISSERIE MAITRE

Lieu de consommation

Référence acheminement : 30000640903907
50 RUE DU GENERAL DE GAULLE
90700 CHATENOIS LES FORGES

Païement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de

3 006,60 €

à partir du :

05/01/2024

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 00021013501 XX

BOULANGERIE PATISserie MAITRE

Détail de votre facture du 21/12/2023 n° 10189065174

Données contrat

Contrat Matina
Réf. de votre contrat 2010007845815
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 30/10/2023
Venant à échéance le 29/10/2025

Données Point de Livraison

50 RUE DU GENERAL DE GAULLE 90700 CHATENOIS LES
FORGES
Réf Acheminement Electricité : 30000640903907



2 / 4

Document à conserver 10 ans

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité				1 456,12 €	HT
Abonnement électricité (HT)	Période		Prix unitaire HT	67,10 €	Taux de TVA
Abonnement	du 30/10/2023 au 31/12/2023		32,5 €/mois	67,10 €	20,00 %
Consommation (HT)	Période	Conso 11 055 kWh	Prix unitaire HT	1 389,02 €	Taux de TVA
Electricité Heures Pleines	du 30/10/2023 au 10/12/2023	5 292 kWh	18,378 c€/kWh	972,56 €	20,00 %
Electricité Heures Creuses	du 30/10/2023 au 10/12/2023	3 428 kWh	8,647 c€/kWh	296,42 €	20,00 %
Electricité Heures Super Creuses	du 30/10/2023 au 10/12/2023	2 335 kWh	5,141 c€/kWh	120,04 €	20,00 %

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)				971,03 €	HT
		Quantité	Prix unitaire HT		Taux de TVA
Composante de gestion - Reprise	du 30/10/2023 au 28/11/2023			-16,38 €	20,00 %
Composante de gestion - Reprise	du 11/11/2023 au 10/12/2023			-16,38 €	20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 30/10/2023 au 10/11/2023	12.000 c.j	54.59 c€/c.j	6,55 €	20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 11/11/2023 au 10/12/2023	30.000 c.j	54.59 c€/c.j	16,38 €	20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 30/10/2023 au 28/11/2023	30.000 c.j	54.59 c€/c.j	16,38 €	20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 11/11/2023 au 10/12/2023	30.000 c.j	54.59 c€/c.j	16,38 €	20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 11/12/2023 au 09/01/2024	30.000 c.j	54.59 c€/c.j	16,38 €	20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 30/10/2023 au 28/11/2023			-20,97 €	20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 11/11/2023 au 10/12/2023			-20,97 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 30/10/2023 au 10/11/2023	12.000 p.j	69.90 c€/p.j	8,39 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 11/11/2023 au 10/12/2023	30.000 p.j	69.90 c€/p.j	20,97 €	20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 30/10/2023 au 28/11/2023	30.000 p.j	69.90 c€/p.j	20,97 €	20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 11/11/2023 au 10/12/2023	30.000 p.j	69.90 c€/p.j	20,97 €	20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 11/12/2023 au 09/01/2024	30.000 p.j	69.90 c€/p.j	20,97 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 30/10/2023 au 28/11/2023	PS pondérée : 84 kW		-101,00 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 11/11/2023 au 10/12/2023	PS pondérée : 84 kW		-101,00 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 30/10/2023 au 10/11/2023	1008.000 kW	4.01 c€/kW	40,40 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 11/11/2023 au 10/12/2023	2520.000 kW	4.01 c€/kW	101,00 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 30/10/2023 au 28/11/2023	2520.000 kW	4.01 c€/kW	101,00 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 11/11/2023 au 10/12/2023	2520.000 kW	4.01 c€/kW	101,00 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 11/12/2023 au 09/01/2024	2520.000 kW	4.01 c€/kW	101,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 30/10/2023 au 10/11/2023	1268.000 kWh	5.63 c€/kWh	71,39 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 30/10/2023 au 10/11/2023	1366.000 kWh	4.11 c€/kWh	56,14 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 30/10/2023 au 10/11/2023	226.000 kWh	2.37 c€/kWh	5,36 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 30/10/2023 au 10/11/2023	229.000 kWh	1.72 c€/kWh	3,94 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 11/11/2023 au 10/12/2023	4143.000 kWh	5.63 c€/kWh	233,25 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 11/11/2023 au 10/12/2023	3823.000 kWh	4.11 c€/kWh	157,13 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 11/11/2023 au 10/12/2023	0.000 kWh	2.37 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 11/11/2023 au 10/12/2023	0.000 kWh	1.72 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Durée de dépassement	du 30/10/2023 au 10/11/2023	0.000 h	1121.00 c€/h	0,00 €	20,00 %
Durée de dépassement	du 11/11/2023 au 10/12/2023	0.000 h	1121.00 c€/h	0,00 €	20,00 %
Activation calendrier Fournisseur à distance	le 30/10/2023			0,00 €	20,00 %
Mise en service sur installation existante	le 30/10/2023			111,78 €	20,00 %

Services		0,00 €	HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)		INCLUS	Taux de TVA

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				78,35 €	Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA		Taux de TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 30/10/2023 au 10/12/2023	11 055 kWh	0,05000 c€/kWh	5,53 €	20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 30/10/2023 au 11/12/2023	332,04	21,93 %	72,82 €	20,00 %

BOULANGERIE PATISSERIE MAITRE

Détail de votre facture du 21/12/2023 n° 10189065174

Données contrat

Contrat Matina
Réf. de votre contrat 2010007845815
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 30/10/2023
Venant à échéance le 29/10/2025

Données Point de Livraison

50 RUE DU GENERAL DE GAULLE 90700 CHATENOIS LES
FORGES
Réf Acheminement Electricité : 30000640903907

Total Hors TVA pour ce site		2 505,50 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette	501,10 €	
TVA à 20,00%	2 505,50 €	501,10 €	
Total TTC pour ce site		3 006,60 €	TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 041636036016 Type de compteur : PME-PMI
Acheminement : Tarif BT sup 36kVA Courte Utilisation
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 84

Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)

Opérateur Heures pleines hiver 84
Opérateur Heures creuses hiver 84
Opérateur Heures pleines été 84
Opérateur Heures creuses été 84

Index Acheminement (relevés/estimés)	index de début	index de fin	Puissances atteintes (kW ou kVA)
Heures Pleines Hiver	185702 le 30/10/2023	186970 le 10/11/2023	du 30/10/2023 au 10/11/2023 : Heures Pleines Hiver 40
Heures Creuses Hiver	152711 le 30/10/2023	154077 le 10/11/2023	du 30/10/2023 au 10/11/2023 : Heures Creuses Hiver 54
Heures Pleines Été	236118 le 30/10/2023	236344 le 10/11/2023	du 30/10/2023 au 10/11/2023 : Heures Pleines Été 37
Heures Creuses Été	199501 le 30/10/2023	199730 le 10/11/2023	du 30/10/2023 au 10/11/2023 : Heures Creuses Été 43
Heures Pleines Hiver	186970 le 11/11/2023	191113 le 10/12/2023	du 11/11/2023 au 10/12/2023 : Heures Pleines Hiver 43
Heures Creuses Hiver	154077 le 11/11/2023	157900 le 10/12/2023	du 11/11/2023 au 10/12/2023 : Heures Creuses Hiver 57
Heures Pleines Été	236344 le 11/11/2023	236344 le 10/12/2023	du 11/11/2023 au 10/12/2023 : Heures Pleines Été 0
Heures Creuses Été	199730 le 11/11/2023	199730 le 10/12/2023	du 11/11/2023 au 10/12/2023 : Heures Creuses Été 0

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 45 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 72,9% nucléaire, 5,6% renouvelables (dont 0,3% hydraulique, 1,4% éolien, 2,7% solaire, 1,2% Biomasse), 14,9% gaz, 5,4% charbon, 0,8% pétrole, 0,4% autres fossiles.

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

68,8% hydraulique : 48,2% France (dont 1,1 % enchères) , 20,7% hors France (Espagne, Finlande, Norvège, République Tchèque, Suède, République de Lettonie), 18,7% éolien : 11,3% France (dont 10,2% enchères) et 7,4% hors France (Allemagne, Croatie, Danemark, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Norvège, République Tchèque, Suède), 7,1% biomasse : 7,1% France (dont 7,1% enchères),

5,4% solaire : 4,8% France (dont 4,8% enchères) et 0,6% hors France (Allemagne, Espagne, Italie).

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 67,3% hydraulique, 23,7% éolien dont 12,7% enchères, 5,5% solaire dont 5,4% enchères, 3,5% biomasse dont 3,5% enchères.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2022 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr

